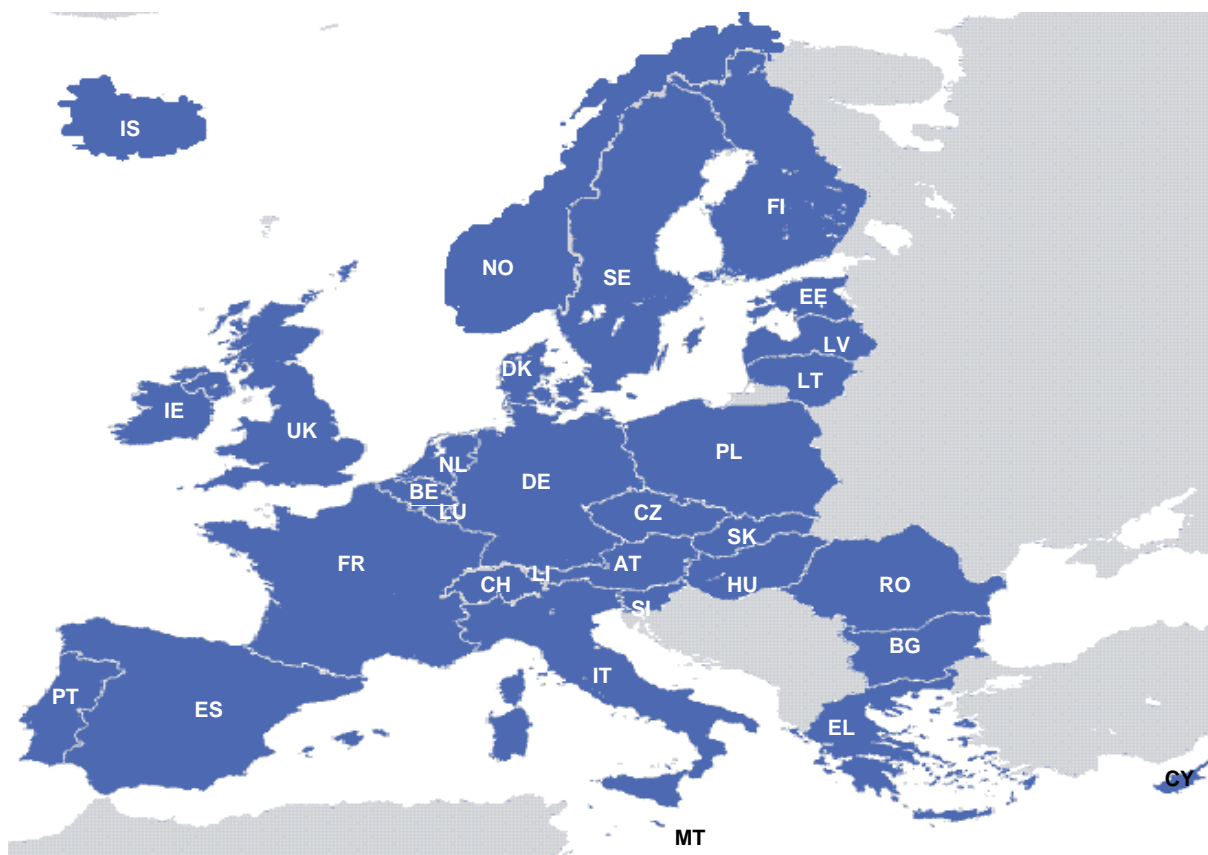


Pays auxquels s'applique la règle de libre circulation des travailleurs

Vous trouverez ci-dessous la carte et la liste des pays concernés.

Néanmoins, certains états imposent des mesures transitoires aux ressortissants des pays qui ont rejoint l'UE en 2007 (à savoir la Roumanie et la Bulgarie). Les ressortissants de ces pays ont besoin d'un permis de travail pour occuper un emploi dans certains pays européens.



Allemagne (DE), Autriche (AT), Belgique (BE), Bulgarie (BG), Chypre (CY), Danemark (DK), Espagne (ES), Estonie (EE), Finlande (FI), France (FR), Grand-Duché de Luxembourg (LU), Grèce (EL), Hongrie (HU), Irlande (IE), Islande (IS), Italie (IT), Lettonie (LV), Liechtenstein (LI), Lituanie (LT), Malte (MT), Norvège (NO), Pays-Bas (NL), Pologne (PL), Portugal (PT), Roumanie (RO), Royaume-Uni (UK), Slovaquie (SK), Slovénie (SI), Suède (SE), Suisse (CH) et Tchèque (CZ).